



Conseil économique et social

Distr. limitée
1^{er} août 2023

Original : Français
Anglais, espagnol et français
seulement

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2023

5-8 septembre 2023

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire*

Descriptif de programme de pays

Tchad

Résumé

Le présent descriptif de programme de pays pour le Tchad est soumis au Conseil d'administration pour examen et adoption selon la procédure d'approbation tacite lors de la présente session. Le descriptif de programme de pays inclut une proposition de budget indicatif global d'un montant de 58 500 000 dollars à imputer sur les ressources ordinaires, dans la limite des fonds disponibles, et de 157 700 000 dollars à prélever sur les autres ressources, sous réserve de la disponibilité des contributions à des fins spéciales, pour la période allant de 2024 à 2026.

* [E/ICEF/2023/24](#).

Note : La version française du présent document a été établie dans son intégralité par l'UNICEF.



Fondements du programme¹

1. Le Tchad a connu de profonds changements sociopolitiques, avec une transition politique et une situation sécuritaire marquée par les crises en cours dans les pays voisins depuis 2021. Avec une économie peu diversifiée et une croissance démographique de 3,6 %², le pays a connu un recul de 4,1 % de son revenu par habitant pour l'année 2021³. L'augmentation des dépenses de sécurité et la baisse des revenus issus des taxes sur les produits pétroliers ont freiné les investissements en faveur des services sociaux de base⁴. Malgré une hausse de la part du budget national allouée aux ministères sociaux entre 2017 et 2022,⁵ les indicateurs relatifs aux droits des enfants n'ont pas connu d'amélioration significative. En outre, l'impact de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et les retards dans la mise en œuvre des politiques et des lois sectorielles⁶ ont entravé la lutte contre la pauvreté.

2. Les enfants de moins de 18 ans représentent 57 % de la population totale du pays, estimée à 18 millions d'habitants. Le Tchad occupe la 190^e place sur les 191 pays du classement de l'indice de développement humain⁷ et fait partie des pays où les enfants sont les plus exposés aux changements climatiques⁸. Située dans la région du Sahel et dans le bassin du lac Tchad, la population est touchée par de nombreuses crises sécuritaires. Les femmes et les filles sont particulièrement vulnérables. La persistance de ces difficultés politiques, sécuritaires, sanitaires et climatiques compromet la réalisation des droits des enfants au Tchad.

3. Chaque année, à cause de l'insécurité alimentaire, des catastrophes naturelles liées aux changements climatiques et des conflits intercommunautaires, en particulier entre populations nomades et agriculteurs, 3 millions d'enfants ont besoin d'une aide humanitaire. Au début de l'année 2023, le Tchad accueillait 583 356 réfugiés, dont 53 % d'enfants⁹. Dans ce contexte précaire, et malgré un soutien important de la communauté internationale, 42,3 % de la population vit sous le seuil de pauvreté¹⁰, 50 % des enfants sont concernés par la pauvreté multidimensionnelle¹¹ et 47 % par la

¹ Sauf indication contraire, toutes les données sociodémographiques de cette section proviennent du rapport de la sixième enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS-6) datant de 2019. Voir <https://microdata.worldbank.org/index.php/catalog/4150/related-materials> (page consultée le 18 mai 2023).

² INSEED, Recensement général de la population et de l'habitat, 2009. Disponible à l'adresse suivante : www.inseed.td (page consultée le 18 mai 2023).

³ Banque mondiale, *Macro Poverty Outlook for Chad*, octobre 2022. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/099104210132285022/idu06da1504c0d8ae04dbd0b8000bd9c8bbb3d27> (page consultée le 18 mai 2023).

⁴ Fonds monétaire international, *Stabilité en perspective pour le Tchad*, septembre 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.imf.org/fr/News/Articles/2018/09/27/NA092818-Stability-on-the-horizon-for-Chad> (page consultée le 18 mai 2023).

⁵ Ministère des finances et du budget, Lois de finances 2017-2022. Disponible à l'adresse suivante : www.observatoire.td/budget-execution.php (page consultée le 18 mai 2023).

⁶ Plan national de développement 2024-2028.

⁷ Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport sur le développement humain*, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.undp.org/fr/morocco/publications/rapport-sur-le-developpement-humain-2021-22> (page consultée le 18 mai 2023).

⁸ UNICEF, *La crise climatique est une crise des droits de l'enfant : Présentation de l'Indice des risques climatiques pour les enfants*, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/media/109861/file/The%20Climate%20Crisis%20is%20a%20Child%20Rights%20Crisis%20.pdf> (page consultée le 18 mai 2023).

⁹ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, *Personnes relevant de la compétence du HCR*, mars 2023. Disponible à l'adresse suivante : <https://reliefweb.int/report/chad/unhcr-tchad-personnes-relevant-de-la-competence-du-hcr-mars-2023> (page consultée le 18 mai 2023).

¹⁰ INSEED, Enquête ECOSIT-4, 2018.

¹¹ INSEED et UNICEF, *Rapport sur la pauvreté des enfants au Tchad* (2021).

pauvreté monétaire¹². Les programmes de protection sociale ne couvrent que 1,6 % de la population âgée de 15 à 49 ans.

4. Malgré ces difficultés, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans au Tchad a baissé, passant de 148 à 107 décès pour 1 000 naissances vivantes entre 2010 et 2021¹³. Cette évolution s'explique en partie par l'amélioration de la couverture vaccinale entre 2017 et 2022, qui est passée de 37 % à 55 % pour le vaccin contre la rougeole et de 41 % à 58 % pour le vaccin antidiphthérique-antitétanique-anticoquelucheux (DTC)¹⁴. La mortalité néonatale représente 27 % des décès d'enfants de moins de 5 ans et s'explique principalement par la prématurité, les complications au cours de l'accouchement et les infections néonatales.

5. Le taux de mortalité maternelle est l'un des plus élevés au monde, avec 860 décès pour 100 000 naissances vivantes. En 2022, seuls 38 % des accouchements étaient assistés par du personnel qualifié¹⁵.

6. Entre 2017 et 2022, la prévalence du retard de croissance est passée de 33,7 % à 28 % et la prévalence de la malnutrition aiguë sévère de 3,9 % à 1,5 %. La prévalence de l'anémie chez les enfants de 6 à 59 mois est de 60,3 %¹⁶, au-dessus du seuil critique de 40 % fixé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

7. La prévalence du VIH chez les personnes âgées de 15 à 49 ans a baissé, passant de 1,6 % en 2014 à 1,1 % en 2020. Elle est plus élevée chez les femmes (1,4 %) que chez les hommes (0,8 %)¹⁷. Les investissements en faveur de la détection précoce et du traitement antirétroviral ont permis de réduire le nombre de nouvelles infections au VIH.

8. Entre 2015 et 2020, l'accès à l'eau potable au Tchad a peu augmenté, passant de 58 % à 62 %, avec des disparités considérables entre zones urbaines (91 %) et rurales (40 %).¹⁸ Malgré l'adoption, en novembre 2018, d'une feuille de route destinée à éliminer la défécation à l'air libre, cette pratique a connu un recul modeste entre 2015 et 2020, passant de 66 % à 64 % (79 % dans les zones rurales et 17 % dans les zones urbaines)¹⁹. Le taux d'accès à l'assainissement de base était de 17 % en 2020.²⁰ Les établissements de santé manquent de services de base d'approvisionnement en eau (43 %) et de services de base d'assainissement (17 %)²¹. Le taux de mortalité national, dix fois plus élevé que la moyenne internationale, est le plus élevé au monde, ce qui

¹² Ibid.

¹³ Groupe interorganisations des Nations Unies pour l'estimation de la mortalité juvénile, *Levels and Trends in Child Mortality*, 2022. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <https://childmortality.org/wp-content/uploads/2023/01/UN-IGME-Child-Mortality-Report-2022.pdf> (page consultée le 18 mai 2023).

¹⁴ Estimations OMS/UNICEF de la couverture vaccinale nationale, juillet 2022. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : www.who.int/teams/immunization-vaccines-and-biologicals/immunization-analysis-and-insights/global-monitoring/immunization-coverage/who-unicef-estimates-of-national-immunization-coverage (page consultée le 18 mai 2023).

¹⁵ Ministère de la santé et de la prévention, *Annuaire statistique*, 2022, projet de rapport.

¹⁶ Ministère de la santé et de la solidarité nationale, Enquête nationale de nutrition et de mortalité rétrospective SMART, 2021. Disponible à l'adresse suivante : https://humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/rapport_final_enquete_nationale_de_nutrition_et_de_mortalite_retrospective_smart_2021-tchad_1.pdf (page consultée le 18 mai 2023).

¹⁷ Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, Country Factsheet. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <https://www.unaids.org/en/regionscountries/countries/chad> (page consultée le 26 mai 2023).

¹⁸ Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène, 2021.

¹⁹ Ibid.

²⁰ Ibid.

²¹ Ibid.

s'explique notamment par l'absence de services adéquats en matière d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène (EAH)²².

9. Entre 2016 et 2021, le système éducatif a connu d'importants progrès, le taux d'achèvement du cycle primaire passant de 50,3 % à 55,5 % chez les garçons et de 34,1 % à 40,2 % chez les filles²³. Ces progrès ont été possibles grâce aux donateurs et aux acteurs du développement qui ont soutenu le renforcement des infrastructures et la mise en œuvre d'interventions multisectorielles, en particulier en faveur de la scolarisation des filles. Toutefois, plus de la moitié des enfants tchadiens en âge de suivre un enseignement primaire ne sont pas scolarisés (56,8 % au total ; 60 % chez les filles ; 54 % chez les garçons), contre une moyenne de 19 % pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne²⁴. Du point de vue du bien-être économique, 79 % des enfants issus de familles pauvres ne sont pas scolarisés, contre 30 % des enfants issus de familles aisées²⁵. L'acquisition des compétences est freinée par un manque de financements dans le secteur de l'éducation et par la mauvaise qualité de l'offre de services éducatifs. En fin de cycle primaire, seuls 22,2 % des élèves atteignent le seuil de compétences minimales en lecture et 11,5 % en calcul.²⁶

10. Bien que le taux d'enregistrement des naissances ait doublé entre 2017 et 2022, grâce aux efforts du Gouvernement appuyé par l'UNICEF et les partenaires, 74 % des enfants âgés de moins de 5 ans ne sont pas enregistrés à l'état civil²⁷. Ce taux élevé de naissances non enregistrées s'explique notamment par la faible décentralisation des services d'état civil, par l'absence de registres, par le manque de formation du personnel et par le manque d'informations dont disposent les parents concernant l'importance de l'enregistrement des naissances.

11. L'importance des inégalités de genre au Tchad classe le pays en 142^e position, sur 146 pays pris en compte par l'Indice mondial des disparités entre hommes et femmes²⁸. Malgré une loi interdisant le mariage des enfants, 60,6 % des filles ont été mariées avant l'âge de 18 ans. En outre, 34,1 % des femmes de 15 à 49 ans ont subi des mutilations génitales²⁹. Dans l'enseignement primaire, l'Indice de parité entre les sexes est de 0,9³⁰.

12. Les évaluations de programmes menées au cours du cycle précédent (2017-2023) ont permis de montrer que : a) la coordination intersectorielle doit être

²² Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, Plan de réponse humanitaire : Tchad, 2022. Disponible à l'adresse suivante : https://fsccluster.org/sites/default/files/documents/hrp_2022.pdf, (page consultée le 18 mai 2023).

²³ Ministère de l'éducation nationale et de la promotion civique, *Annuaire statistique*, 2021.

²⁴ Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Tchad. Disponible à l'adresse suivante : <https://uis.unesco.org/fr/country/td> (page consultée le 18 mai 2023).

²⁵ Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC), Qualité des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone, 2019. Disponible à l'adresse suivante : https://www.confemen.org/wp-content/uploads/2022/07/Resume_Pasec2019_Web.pdf (page consultée le 19 mai 2023).

²⁶ Ibid.

²⁷ Ministère du genre et de la solidarité nationale, *Annuaire statistique*, 2022.

²⁸ Forum économique mondial, *Global Gender Gap Report*, juillet 2022. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : https://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2022.pdf (page consultée le 19 mai 2023).

²⁹ Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques (INSEED) and UNICEF, MICS-6 Tchad : Enquête par grappes à indicateurs multiples 2019, Rapport des résultats de l'enquête. Disponible à l'adresse suivante : https://mics-surveys-prod.s3.amazonaws.com/MICS6/West%20and%20Central%20Africa/Chad/2019/Survey%20findings/Chad%202019%20MICS%20Survey%20Findings%20Report_French.pdf (page consultée le 19 mai 2023).

³⁰ Ministère de l'éducation nationale et de la promotion civique, *Annuaire statistique*, 2021.

envisagée dès la phase d'élaboration des programmes ; b) les approches communautaires doivent permettre de favoriser l'utilisation des services sociaux de base, l'entretien des infrastructures et l'élimination des goulots d'étranglement, en particulier pour les filles ; c) les interventions humanitaires peuvent favoriser le développement, à condition d'être mises en œuvre selon une approche axée sur le lien entre action humanitaire et développement.

Priorités du programme et partenariats³¹

13. La vision du programme de coopération entre l'UNICEF et le Tchad pour 2024-2026 s'inspire du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF) 2024-2026. Cette vision consiste à aider les enfants et les adolescents, filles et garçons, en particulier les plus vulnérables et les plus exclus, à exercer leurs droits et à renforcer leurs compétences grâce à des services intégrés, résilients et de qualité, adaptés aux changements climatiques, qui leur permettront de grandir dans un environnement sûr et propice à leur développement.

14. La théorie du changement s'articule comme suit : si les partenaires nationaux disposent de capacités renforcées pour analyser les causes profondes de la discrimination et de l'exclusion dont sont victimes les enfants ; si les ressources nationales et les financements extérieurs, notamment ceux issus du secteur privé, sont davantage dirigés vers les services sociaux de base, grâce au renforcement de la gouvernance à tous les niveaux ; si les acteurs font appel à la programmation multisectorielle en adoptant des approches innovantes et en s'assurant que les interventions accordent une place centrale aux enfants et aux communautés, notamment à travers un effort d'adaptation aux particularités locales ; si l'approche fondée sur les liens entre action humanitaire, développement et paix est renforcée ; si l'État renforce la résilience des services aux chocs et aux crises, notamment aux changements climatiques ; si les programmes prennent en compte les déterminants comportementaux à travers une approche inclusive et transformatrice en matière de genre et de redevabilité sociale, incluant notamment le signalement des cas de violence sexuelle ; si l'État et les partenaires investissent dans le renforcement de la capacité des enfants à revendiquer leurs droits et dans la participation des jeunes en tant qu'agents de développement et de changement durables ; alors les enfants et adolescents, filles et garçons, en particulier les plus vulnérables et les plus exclus, auront de plus grandes chances d'exercer leurs droits, comme indiqué dans la vision du programme.

15. Cette vision repose sur deux hypothèses : le Gouvernement et les partenaires respectent leurs engagements en faveur de la réalisation des droits des enfants et les communautés elles-mêmes participent aux actions de développement. La principale menace qui pèse sur le programme de pays est le déclenchement d'éventuelles crises susceptibles de mettre à mal les financements ou de créer une concurrence entre différents objectifs prioritaires, entravant ainsi les efforts déployés par le Gouvernement et les partenaires pour mettre en œuvre le programme.

16. Élaboré dans le cadre d'un processus consultatif conduit par le Gouvernement avec la participation des partenaires, des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales (ONG), et aligné sur le Plan stratégique de l'UNICEF 2022-2025 et sur l'UNSDCF 2024-2026, le programme répond aux priorités nationales. Il soutiendra le Gouvernement dans son engagement à respecter, à protéger et à réaliser les droits des enfants, conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant et aux autres obligations nationales et internationales, ainsi qu'aux priorités du Programme 2030 des Nations Unies et de l'Agenda 2063 de

³¹ Toutes les composantes sont alignées sur la réalisation 1 de l'UNSDCF.

l'Union africaine : « L'Afrique que nous voulons ». Le descriptif de programme de pays contribuera à la réalisation de la Vision 2030 du Gouvernement, relative à l'amélioration de la qualité de vie de la population du Tchad, et du Plan national de développement 2022-2026.

Tous les enfants, y compris les adolescents, survivent et s'épanouissent

17. Conformément au Plan national de développement sanitaire 2022-2030, l'UNICEF prévoit d'améliorer la survie des enfants, de la naissance jusqu'à 14 ans, en renforçant les interventions intégrées à fort impact dans les centres de santé et dans les communautés, et en agissant sur les principales causes de morbidité et de mortalité. Dans ce cadre, la priorité sera accordée aux interventions visant la survie des nouveau-nés, conformément aux engagements de la feuille de route nationale sur la réduction de la mortalité néonatale, infantile et maternelle, adoptée par le Gouvernement en 2023.

18. En s'appuyant sur ses partenariats avec Gavi, l'Alliance du Vaccin, la Banque mondiale et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, l'UNICEF plaidera pour l'augmentation des financements publics en faveur des programmes de soins préventifs, curatifs et promotionnels aux mères et aux nouveau-nés. La priorité sera accordée à l'application des normes et des règles relatives à la qualité des soins, notamment à travers la mise en œuvre d'interventions ciblant les principales causes de morbidité et de mortalité du nouveau-né, et grâce à la généralisation du dépistage du VIH sur les points de prestation de soins et à l'utilisation du système d'information sanitaire de district 2.

19. Le programme appuiera le Gouvernement dans la mise en œuvre de la stratégie de santé communautaire, qui intègre des stratégies multisectorielles susceptibles de stimuler la demande et de favoriser le changement social et comportemental dans le cadre de la lutte contre les principales causes de morbidité et mortalité, à savoir le paludisme, la pneumonie, la diarrhée, les maladies évitables par la vaccination et le VIH. Face au manque de données concernant la santé des adolescents, le programme s'appuiera sur les enquêtes démographiques et de santé (EDS) et/ou sur les MICS pour aider le pays à produire des données probantes susceptibles d'éclairer l'élaboration des programmes destinés aux adolescents.

Tous les enfants ont accès à un régime alimentaire nutritif

20. En appui à la Politique nationale de nutrition et d'alimentation 2014-2025 et à son Plan d'action intersectoriel 2022-2025, l'UNICEF renforcera ses interventions préventives selon une approche intégrée et multisectorielle en matière de nutrition, de santé, d'EAH, de santé sexuelle et procréative, et de protection sociale au niveau communautaire. Le programme accordera la priorité à l'adoption de bonnes pratiques en matière d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant. Les pratiques alimentaires feront l'objet de stratégies de changement social et comportemental visant à réduire les carences en micronutriments et la sous-nutrition, en prenant appui sur l'adoption d'une approche communautaire³², le renforcement des capacités en matière de préparation et de prise en charge des situations d'urgence, et la résilience nutritionnelle des communautés.

21. Le renforcement des interventions préventives s'opérera parallèlement à l'optimisation du traitement de la malnutrition aiguë sévère, grâce à l'amélioration de

³² Ces interventions sont mises en œuvre à travers l'instauration de groupes d'apprentissage et de suivi des bonnes pratiques nutritionnelles au niveau communautaire, ainsi que par des processus de détection précoce de la malnutrition pris en charge par les mères ou par les agents de santé communautaires.

la couverture du dépistage précoce et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement pour les aliments thérapeutiques prêts à l'emploi à tous les niveaux. L'UNICEF plaidera pour l'augmentation des ressources du Gouvernement en matière de prévention et de traitement de la malnutrition aiguë sévère. En partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM), l'organisation contribuera également au déploiement d'un continuum de soins pour le traitement de la malnutrition aiguë.

22. La mise en œuvre d'interventions relatives au système alimentaire permettra d'améliorer la diversité alimentaire des jeunes enfants et le statut micronutritionnel des femmes et des enfants, en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le PAM. Le programme renforcera les services de protection sociale en vue de créer un environnement favorable à la diversité alimentaire. Il accordera la priorité à la nutrition de la mère et de l'enfant en offrant aux enfants âgés de 6 à 23 mois des compléments alimentaires et en utilisant l'enrichissement des aliments complémentaires en micronutriments et les prestations sociales pour promouvoir l'amélioration de la production alimentaire (petit élevage ou microjardinage).

Tous les enfants, y compris les adolescents, vivent dans un environnement sûr et propre

23. L'UNICEF s'appuiera sur son rôle d'organisme co-président du groupe des partenaires techniques et financiers du Tchad sur la thématique « Environnement et EAH », et sur son partenariat avec la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), pour veiller : à la durabilité des services ; à l'utilisation efficace des ressources ; au renforcement des systèmes ; à l'instauration d'un cadre politique et financier pour une gestion intégrée des ressources en eau (en particulier au niveau communautaire) ; à la mise en œuvre de solutions innovantes susceptibles de garantir des services plus durables et plus résilients aux changements climatiques, et de contribuer à remédier aux pénuries dans les zones concernées par la vulnérabilité des ressources en eau, contribuant ainsi à la réduction des conflits intercommunautaires. Une attention particulière sera accordée à la sensibilisation et aux compétences en matière d'adaptation des infrastructures, de gestion et de stockage sûr de l'eau à destination des personnes responsables de l'eau au sein des ménages (généralement les femmes et les filles) et des élèves des établissements scolaires.

24. En prenant appui sur la feuille de route 2018-2030 destinée à éliminer la défécation à l'air libre et sur la Stratégie nationale de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène en milieu scolaire 2018-2030, l'UNICEF soutiendra l'accès et l'utilisation durables et équitables de services EAH résilients aux changements climatiques au sein des écoles, des établissements de santé et des communautés. Forte de son expérience en matière de participation des enfants et des jeunes dans les situations de précarité et de crise, et afin de garantir une adoption durable des bonnes pratiques sociales et comportementales, l'organisation accordera la priorité à la collaboration avec le secteur de l'éducation, tout en s'employant à élargir l'approche cantonale³³ d'élimination de la défécation à l'air libre et de transition vers les bonnes pratiques, considérée comme un point d'entrée pour des interventions intégrées et multisectorielles pilotées par les communautés.

³³ Un canton est une combinaison de villages constituant une entité administrative unique. L'approche cantonale consiste à éliminer la défécation à l'air libre dans tous les villages du canton. À l'échelle du canton, tous les villages sont certifiés « sans défécation à l'air libre » au même moment. Cela permet d'assurer une prise en compte simultanée de tous les groupes ethniques concernés.

25. L'UNICEF renforcera les partenariats entre secteurs public et privé – en particulier en faveur d'innovations telles que les barrages de sable – et l'utilisation des énergies renouvelables pour les services d'approvisionnement en eau potable, notamment à travers une utilisation de l'eau couvrant plusieurs usages et plusieurs villages, de manière à optimiser les ressources en eau et les financements.

Tous les enfants, y compris les adolescents, apprennent et acquièrent des compétences de la vie courante

26. Conformément au Plan intérimaire pour l'éducation 2018-2024 du Gouvernement, l'UNICEF accordera la priorité à l'accès équitable et inclusif à des services éducatifs de qualité, dans des infrastructures résilientes aux changements climatiques, disposant notamment d'un accès à l'électricité grâce à des partenariats avec le secteur privé, afin que les enfants puissent acquérir dans des conditions favorables les compétences dont ils ont besoin pour s'épanouir. Des stratégies d'action positive seront mises au point, en particulier dans les zones les plus exposées aux pratiques discriminatoires, afin de combler l'écart entre filles et garçons et de renforcer la cohésion sociale, au service d'une transformation durable des normes de genre.

27. L'UNICEF, en collaboration avec le Partenariat mondial pour l'éducation, le PAM et le Fonds des Nations Unies pour la population, plaidera pour une meilleure gouvernance de la gestion des ressources dans le secteur de l'éducation et soutiendra le renforcement de l'offre et de la demande en matière de scolarisation, d'éducation inclusive et de modernisation des écoles coraniques. La collaboration avec les principaux partenaires du secteur permettra également de généraliser les interventions multisectorielles en matière de santé, de nutrition, d'EAH, de santé sexuelle et procréative, de protection contre les violences et de changement social et comportemental, en faveur de la scolarisation des filles.

28. En vue d'améliorer la qualité de l'offre éducative, l'UNICEF renforcera le cadre national d'évaluation et l'institutionnalisation des pratiques de gestion de l'enseignement dans les établissements scolaires. Le programme soutiendra également l'élargissement de l'offre de services préscolaires, la conduite d'évaluations formatives en cours d'année et l'instauration de dispositifs inclusifs et innovants de soutien et/ou de rattrapage scolaire pour les élèves en difficulté. Ces changements s'appuieront sur la poursuite de la généralisation de l'enseignement à distance, en partenariat avec le secteur privé.

Tous les enfants, y compris les adolescents, sont protégés contre la violence et l'exploitation

29. En appui à l'application de la Politique nationale de protection de l'enfant, adoptée en 2023 par le Gouvernement du Tchad, l'UNICEF renforcera le système de protection de l'enfance et de justice afin que les enfants puissent vivre dans un environnement qui les protège de toute forme de violence, d'exploitation ou de pratiques néfastes, et leur donne accès à une prise en charge intégrée et à des services d'enregistrement des naissances. Cela contribuera notamment à prévenir le recrutement des enfants par les groupes et forces armés.

30. L'UNICEF soutiendra l'État dans l'enregistrement universel des naissances en renforçant l'interopérabilité entre les services de santé et les centres d'état civil, conformément aux enseignements tirés du précédent programme de pays pour la période 2017-2023. Le projet numérique « Tasdjil », par exemple, pourra être étendu

à tous les hôpitaux de province et de district³⁴. Le renforcement des capacités des services d'état civil tirera parti du partenariat stratégique avec l'Union européenne.

31. En outre, l'UNICEF appuiera l'amélioration du cadre réglementaire et des systèmes de collecte des données, le renforcement des capacités du personnel des services sociaux et des différents acteurs de la chaîne de justice pour enfants, et la mise en place d'un mécanisme de prise en charge et de normes régissant son fonctionnement. L'organisation soutiendra également la mise en œuvre d'un programme national de dialogue intergénérationnel et d'éducation parentale, et d'un réseau d'éducation par les pairs, afin d'instaurer des processus communautaires, intégrés et inclusifs de protection de l'enfance.

Tous les enfants ont accès à une protection sociale inclusive et vivent à l'abri de la pauvreté

32. En appui à la Stratégie nationale de protection sociale 2021-2025, l'UNICEF soutiendra la mise en place d'un cadre budgétaire favorisant l'extension de la couverture en matière de protection sociale, afin de lutter contre le manque de perspectives pour les enfants les plus vulnérables. En partenariat avec les autres organismes des Nations Unies, la Banque mondiale et l'Union européenne, l'UNICEF aidera le Gouvernement à renforcer le système de protection sociale, à travers la mise en place d'un registre social unifié, la généralisation des programmes de prestations sociales en réponse aux chocs et l'appui aux mécanismes de redevabilité envers les populations.

33. Afin de garantir l'établissement d'un budget tenant compte des enfants, et en collaboration avec les institutions financières internationales, notamment le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, l'UNICEF soutiendra le renforcement des capacités des acteurs gouvernementaux aux niveaux central et décentralisé, en vue de favoriser le financement des secteurs sociaux. L'UNICEF contribuera à l'identification des marges d'action budgétaires, à la traçabilité et à la qualité des dépenses publiques, et à la participation des citoyens à l'élaboration et au suivi des budgets, en particulier au niveau décentralisé.

Efficacité du programme

34. Cette composante aidera le programme à obtenir des résultats conformes aux normes de qualité et à rester pertinent, efficace, innovant et sensible aux risques. Elle soutiendra la conception d'approches intégrées et multisectorielles incluant une approche transformatrice en matière de genre, pour traiter de manière holistique les déterminants de la discrimination, de l'exclusion et des pratiques néfastes dont sont victimes les enfants et les adolescents. Elle permettra d'assurer le suivi, l'évaluation des programmes et l'appui opérationnel, notamment pour un approvisionnement efficace en produits et services.

35. L'UNICEF renforcera son rôle dans la production et la communication de données probantes et dans la gestion des connaissances relatives à la situation des enfants au Tchad, afin d'orienter la prise de décisions, le dialogue politique et le respect des obligations nationales de compte rendu en matière de réalisation des droits des enfants. Des partenariats seront établis avec différents médias, en particulier avec les réseaux sociaux, afin de garantir la visibilité du programme d'action pour les enfants.

³⁴ En arabe, le mot « tasdjil » signifie « enregistrement ». Il renvoie au projet pilote de numérisation des demandes et de délivrance immédiate des certificats de naissance

Tableau récapitulatif du budget

<i>Composante du programme</i>	<i>(En milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources^a</i>	<i>Total</i>
Tous les enfants, y compris les adolescents, survivent et s'épanouissent	11 600	46 000	57 600
Tous les enfants ont accès à un régime alimentaire nutritif	2 200	15 500	17 700
Tous les enfants, y compris les adolescents, vivent dans un environnement sûr et propre	4 200	10 900	15 100
Tous les enfants, y compris les adolescents, apprennent et acquièrent des compétences de la vie courante	6 400	61 900	68 300
Tous les enfants, y compris les adolescents, sont protégés contre la violence et l'exploitation	6 700	6 700	13 400
Tous les enfants ont accès à une protection sociale inclusive et vivent à l'abri de la pauvreté	8 900	2 200	11 100
Efficacité du programme	18 500	14 500	33 000
Total	58 500	157 700	216 200

^a D'autres ressources d'urgence peuvent être mobilisées à travers les appels humanitaires.

Administration du programme et gestion des risques

36. Sous la supervision générale du Ministère de la prospective économique et des partenariats internationaux et à travers l'UNSDCF, le programme de pays contribuera aux plans nationaux favorisant la réalisation des objectifs de développement durable.

37. L'UNICEF renforcera l'analyse des risques afin d'identifier et de gérer les menaces susceptibles d'entraver l'obtention de résultats. Dans cette perspective, l'organisation : consolidera les processus de préparation et de résilience aux situations d'urgence ; s'efforcera d'adapter les systèmes de prestation de services de base aux changements climatiques ; mettra en place des systèmes d'alerte précoce et des mécanismes de redevabilité envers les populations touchées ; élaborera une stratégie solide de mobilisation des ressources ; adoptera des approches innovantes et établira des partenariats avec la société civile, le secteur privé et les communautés.

38. En outre, l'UNICEF assurera une gestion conforme aux exigences de bonne gouvernance et d'utilisation des ressources, et renforcera les capacités des partenaires d'exécution concernant l'approche harmonisée sur les transferts en espèces, la gestion axée sur les résultats, la protection des enfants et la prévention de l'exploitation et des abus sexuels.

Suivi, apprentissage et évaluation

39. Le Ministère de la prospective économique et des partenariats internationaux assurera la coordination du suivi et de l'évaluation du programme et des plans de travail conjoints, en collaboration avec les autres ministères, les organismes des Nations Unies, les ONG et les organisations de la société civile. Des examens annuels permettront d'évaluer les progrès réalisés et de définir les ajustements nécessaires.

40. En s'appuyant sur le réseau des « U-Reporters », sur les bureaux infranationaux, sur les associations locales et sur les services décentralisés de l'État, les nouvelles technologies liées au développement seront mises à profit pour collecter des données en temps réel et renforcer les processus décisionnels fondés sur des données probantes. Le suivi par une tierce partie sera mis en œuvre dans les zones difficiles à atteindre.

41. L'UNICEF contribuera au renforcement du système statistique national à travers l'INSEED, et soutiendra les ministères sectoriels dans la conduite d'enquêtes nationales (MICS-7 et EDS, par exemple). L'UNICEF veillera au renforcement des systèmes de collecte des données administratives existants, notamment à travers la ventilation des données par genre, afin d'assurer le suivi de la réalisation des droits des enfants, conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant.

42. Les partenariats avec le Gouvernement, les organismes des Nations Unies et le réseau tchadien de suivi et évaluation seront renforcés, en vue de systématiser la production et l'utilisation des données probantes au service d'une prise de décisions éclairée.

43. Le plan d'évaluation chiffré permettra d'évaluer la pertinence, la durabilité, l'efficacité, l'efficience et l'impact du programme et, le cas échéant, d'en tirer des enseignements pour d'éventuels ajustements. Le choix des activités mentionnées dans le plan d'évaluation chiffré s'appuie sur les lacunes constatées en matière de données probantes.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation des ressources

Programme de coopération entre le Tchad et l'UNICEF, 2024-2026

<p>Convention relative aux droits de l'enfant : articles 1 à 40 et 45</p> <p>Priorités nationales : axe 4 de la Vision 2030, relatif à l'amélioration de la qualité de vie de la population tchadienne, et Plan national de développement 2022-2026</p>
<p>Réalisations énoncées dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable faisant intervenir l'UNICEF :</p> <p>Pilier 1 : Accès et utilisation de services sociaux de base de qualité (éducation, santé, nutrition, EAH, protection sociale et protection de l'enfance)</p>
<p>Groupes d'objectifs associés au Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025 : 1 à 5</p>

Réalisations de l'UNSDCF	Réalisations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO) autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
Avant la fin de l'année 2026, les populations, en particulier les femmes, les jeunes, les adolescents, les enfants et les groupes les plus vulnérables, bénéficient d'un accès et d'un recours équitables à des services sociaux de	1. Avant la fin de l'année 2026, au Tchad, les adolescents, les femmes enceintes et allaitantes, les nouveau-nés, les mères et les garçons et les filles âgés de 0 à 14 ans ont davantage recours à des services de prise en charge du VIH de qualité.	<p>Pourcentage de naissances vivantes assistées par du personnel de santé qualifié</p> <p>NR : 38,79 % (2022) NC : 40 % (2026)</p> <p>Pourcentage d'enfants de 0 à 11 mois ayant reçu trois doses de vaccin DTC</p> <p>NR : 58 % (2022) NC : 70 % (2026)</p>	<p>MICS</p> <p>Estimations OMS/UNICEF de la couverture vaccinale nationale</p>	<p>Le système et les acteurs de santé disposent d'un environnement favorable et de capacités renforcées, qui leur permettent d'assurer une meilleure prise en charge des problèmes de santé des mères et des enfants, en particulier des nouveau-nés.</p> <p>Les communautés disposent de capacités renforcées et adoptent des mesures clés pour promouvoir</p>	<p>Ministère de la santé et de la prévention</p> <p>Gavi, l'Alliance du Vaccin</p> <p>Banque mondiale</p> <p>Banque islamique de développement</p> <p>Système des Nations Unies</p> <p>Agence française de développement (AFD)</p> <p>Fonds mondial de lutte contre le sida, la</p>	11 600	46 000	57 600

Réalizations de l'UNSDCF	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO) autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
base inclusifs et de qualité dans les provinces ciblées.				<p>l'utilisation des services de santé et l'adoption de pratiques familiales essentielles pour la survie et le développement de l'enfant.</p> <p>Le système de santé et les autres acteurs concernés disposent de capacités renforcées en matière de surveillance épidémiologique et d'intervention d'urgence.</p>	tuberculose et le paludisme			
	2. Avant la fin de l'année 2026, les adolescentes, les femmes enceintes, les femmes allaitantes et les garçons et les filles de moins de 5 ans ont accès à des services de nutrition de qualité et à fort impact, qui favorisent également l'adoption de bonnes pratiques susceptibles d'améliorer le statut nutritionnel des groupes	<p>Pourcentage d'enfant de moins de 6 mois nourris exclusivement au sein</p> <p>NR : 7,3 % (2022) NC : 15 % (2026)</p>	<p>Suivi et évaluation normalisés des phases de secours et de transition (SMART)</p>	<p>Les femmes enceintes et allaitantes et les mères d'enfants de moins de 3 ans appliquent les bonnes pratiques en matière d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, d'hygiène et d'assainissement.</p>	<p>Ministère de la santé et de la prévention</p> <p>Banque mondiale</p> <p>Bureau d'aide humanitaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international</p>	2 200	15 500	17 700
		<p>Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant la diversité alimentaire minimale</p> <p>NR : 11,5 % (2022) NC : 15 % (2026)</p>	<p>SMART</p>	<p>Les structures sanitaires et communautaires disposent de capacités renforcées qui leur permettent de se préparer et d'intervenir en cas d'urgence nutritionnelle, et d'assurer une gestion adéquate de la malnutrition aiguë</p>	<p>Système des Nations Unies</p> <p>ONG</p> <p>Secteur privé</p>			

Réalizations de l'UNSDCF	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO) autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
	vulnérables et de renforcer leur résilience nutritionnelle face aux chocs.			sévère, conforme aux normes de qualité en matière de prévention et de lutte contre les infections.				
	3. Avant la fin de l'année 2026, les garçons et les filles, notamment les adolescents, en particulier lorsqu'ils sont vulnérables ou confrontés à une situation d'urgence, vivent dans un environnement sain et font un usage durable et équitable de services EAH résilients aux changements climatiques.	<p>Pourcentage de la population ayant au moins recours à des services de base en matière</p> <p>a) d'approvisionnement en eau potable et b) d'assainissement.</p> <p>a) NR : 52 % (2022) NC : 54 % (2026)</p> <p>b) NR : 22 % (2022) NC : 24 % (2026)</p>	<p>MICS et EDS</p> <p>Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP)</p> <p>SMART</p>	<p>Les autorités nationales/provinciales et les organisations de la société civile disposent des capacités nécessaires pour assurer la planification, la coordination et le suivi de services EAH durables et résilients aux changements climatiques.</p>	<p>Ministère de l'eau et assainissement</p> <p>Ministère de la santé et de la prévention</p> <p>Ministère de l'éducation nationale et de la promotion civique</p> <p>Système des Nations Unies</p> <p>Union européenne</p> <p>AFD</p> <p>GIZ</p> <p>Secteur privé</p>	4 200	10 900	15 100
		<p>Pourcentage de personnes pratiquant la défécation à l'air libre (résultat clé pour les enfants 8)</p> <p>NR : 64 % (2022) NC : 60 % (2026)</p>	<p>MICS/EDS</p> <p>JMP</p> <p>SMART</p>	<p>Les femmes, les adolescents et les enfants vulnérables font un usage durable et équitable des services EAH et respectent les bonnes pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement.</p> <p>Les établissements scolaires et les établissements de santé disposent de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement résilients aux changements climatiques, respectueux des</p>				

Réalizations de l'UNSDCF	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO) autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
				normes de qualité les plus exigeantes en matière de prévention et de lutte contre les infections. Les structures étatiques et les communautés disposent de capacités renforcées qui leur permettent d'assurer la coordination, la préparation et la prise en charge des situations d'urgence ayant trait aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement.				
	4. Avant la fin de l'année 2026, les garçons et les filles bénéficient d'un accès équitable et inclusif à des services éducatifs de qualité, et acquièrent les compétences dont ils ont besoin pour s'épanouir.	Pourcentage d'enfants non scolarisés en âge de suivre un enseignement primaire ou le premier cycle de l'enseignement secondaire (résultat clé pour les enfants 3) NR : 56,8 % (2022) NC : 40 % (2026)	MICS	Le Gouvernement, les communautés, les parents et la société civile veillent à la disponibilité d'infrastructures inclusives et résilientes aux changements climatiques, d'enseignants qualifiés et de ressources d'enseignement et d'apprentissage.	Ministère de l'éducation nationale et de la promotion civique Ministère du genre et de la solidarité nationale Ministère de l'eau et assainissement Éducation sans délai AFD Banque mondiale Direction du développement et de	6 400	61 900	68 300
		Pourcentage d'enfants en fin de cycle primaire (cinquième et sixième années) atteignant le niveau minimum requis en lecture et en calcul NR : 21,7 % (2022)	PASEC MICS	Les professeurs, les directeurs d'établissement et l'ensemble du corps enseignant adoptent				

Réalizations de l'UNSDCF	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO) autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
		NC : 23 % (2026)		des comportements et des pratiques appropriés en matière d'enseignement, d'évaluation et de remise à niveau.	la coopération de la Suisse KfW (banque de développement allemande)			
	5. Avant la fin de l'année 2026, les garçons et les filles vivent dans un environnement qui les protège des violences, notamment sexuelles, de l'exploitation et des pratiques néfastes, et leur donne accès à des services de prévention et d'intervention intégrés et de qualité en matière de protection de l'enfance, ainsi qu'à des services d'enregistrement des naissances.	Pourcentage d'enfants âgés de moins de 1 an dont la naissance est enregistrée (résultat clé pour les enfants 7) NR : 22,3 % (2022) NC : 48 % (2026)	Données administratives du système d'enregistrement des faits d'état civil	Le Gouvernement réduit le coût économique de l'accès à l'éducation et s'assure que l'éducation reçue correspond aux attentes des familles confrontées à des chocs et à des situations d'urgence.	Union européenne Système des Nations Unies ONG Secteur privé Ministère de la justice Ministère du genre et de la solidarité nationale Agence nationale des titres sécurisés	6 700	6 700	13 400
		Nombre de filles et de garçons victimes de violence, pris en charge par les services de santé, les services sociaux ou les services judiciaires et d'application de la loi NR : 55 753 (2022) NC : 17 784 (2026)	Données administratives	Le Gouvernement, les organisations de la société civile et les communautés disposent de capacités renforcées qui leur permettent de mettre en place un système de protection de l'enfance résilient, capable de protéger les filles et les garçons contre toutes les formes de violence. Les enfants, les parents et les communautés disposent de capacités renforcées, qui leur permettent de prévenir toutes les formes de violence, d'abus,				

Réalizations de l'UNSDCF	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO) autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
				<p>d'exploitation et de négligence, et de signaler et d'enregistrer les naissances.</p> <p>Les filles, les garçons et les communautés touchées par des situations d'urgence sont résilients face aux divers chocs auxquels ils sont exposés et bénéficient d'un soutien intégré et adapté en matière de protection.</p>				
	6. Avant la fin de l'année 2026, les filles et les garçons, en particulier les plus vulnérables, bénéficient d'un cadre budgétaire qui favorise le renforcement de la couverture en matière de	<p>Capacité du système de protection sociale à répondre efficacement et rapidement aux crises humanitaires (0 : pas de système de protection sociale ; 1 : système inefficace ; 2 : système peu efficace ; 3 : système efficace)</p> <p>NR : 1 (2022) NC : 2 (2026)</p>	Données administratives	Les structures responsables de la protection sociale au niveau central et décentralisé et les communautés disposent de capacités renforcées qui leur permettent d'assurer l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de services de protection	<p>Ministère de la prospective économique et des partenariats internationaux</p> <p>Banque mondiale</p> <p>Fonds monétaire international</p> <p>Système des Nations Unies</p>	8 900	2 200	11 100

Réalizations de l'UNSDCF	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO) autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
	protection sociale et l'augmentation des ressources allouées aux autres services sociaux.	Pourcentage des dépenses publiques allouées aux services sociaux de base (santé, éducation et protection sociale) NR : 21 % (2022) NC : 23 % (2026)	Données administratives	sociale réactifs aux chocs. Les ministères en charge des secteurs sociaux et le Ministère des finances et du budget disposent des capacités nécessaires pour préparer, mettre en œuvre et assurer le suivi de budgets sociaux tenant compte des enfants.	Union européenne AFD GIZ ONG			
	7. Avant la fin de l'année 2026, des processus efficaces d'élaboration, de coordination, de gestion et d'appui permettent la mise en œuvre d'un programme de pays conforme aux normes de qualité en vigueur, et l'obtention des meilleurs résultats possibles en faveur des enfants du Tchad.	Indicateurs normalisés de performance NR : 0 NC : > 80 % (2026)	InSight (UNICEF)	Les programmes font l'objet d'un processus de coordination mettant l'accent sur l'intersectorialité, la convergence et l'innovation. Les programmes intègrent des approches du changement social et comportemental innovantes et porteuses d'une nouvelle conception des genres. Les programmes intègrent l'engagement des jeunes et des adolescents, leur autonomisation et leur participation au niveau communautaire.	Ministère de la prospective économique et des partenariats internationaux INSEED Médias Système des Nations Unies ONG	18 500	14 500	3 000

Réalizations de l'UNSDCF	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs énoncés dans le programme de pays	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO) autres ressources (AR) (en milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
				<p>L'élaboration des programmes est fondée sur l'analyse des risques, la résilience et la préparation et la riposte aux situations d'urgence.</p> <p>L'élaboration des programmes s'appuie sur des activités de communication stratégique et de plaidoyer et sur la mise en place de partenariats stratégiques avec des acteurs publics et privés.</p> <p>Aux niveaux central et local, la planification s'appuie sur des données probantes et tient compte des enseignements tirés des évaluations.</p>				
Montant total des ressources						58 500	157 700	216 200